

Les pédiatres

LA SITUATION DE LA REGION

500 enfants de 0 à 15 ans de plus par praticien en 2006 : une situation qui s'est peu améliorée

En 2006, la région Nord – Pas-de-Calais représente 5,7 % des pédiatres du territoire métropolitain pour 7,3 % de la population des enfants de 0 à 15 ans ; soit un déficit proportionnel d'environ 109 praticiens et un retard important sur la moyenne française puisque chaque pédiatre du Nord – Pas-de-Calais doit potentiellement prendre en charge 500 patients de plus qu'à l'échelle nationale.

Le nombre de professionnels a augmenté dans la région entre 2002 et 2006 mais à un niveau plus bas que la moyenne française. Cela aurait contribué à augmenter le retard de la région sur la France si, en parallèle, le nombre d'enfants de 0 à 15 ans croissait au même rythme. Or, on constate entre 2002 et 2005 une augmentation des effectifs de 0,44 % pour la France, tandis que ceux de la région diminuent de 2,47 %. Au final, l'écart entre la région et la France s'est faiblement résorbé entre 2002 et 2005 puisqu'il est passé de 573 patients supplémentaires potentiels à prendre en charge par pédiatre à 500.

L'âge moyen des praticiens est inférieur de 1,5 ans à la moyenne française avec 48,2 ans. L'indice de renouvellement est lui aussi inférieur à la moyenne française mais la part des plus de 55 ans représente tout de même près de la moitié des moins de 30 ans.

Conclusion : un contexte régional de sous-dotation dont l'évolution est légèrement meilleure que la moyenne française sur 3 ans. Des praticiens plus jeunes que la moyenne française de 1,5 an.

Tableau 25 : Pédiatrie – Evolution 2002-2006

	Nombre de pédiatres en 2002	Nombre de pédiatres en 2006	Evolution 2002-2006	Desserte 2002	Desserte 2006	Evolution 2002-2006 (nombre d'enfants de 0 à 15 ans par professionnel)
France métropolitaine	6 382	6 744	+ 5,7 %	1 873	1 780	- 18
Région Nord - Pas-de-Calais	369	386	+ 4,6 %	2 446	2 280	- 493

Source : Drees. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 26 : Pédiatrie – Densité et desserte par région en 2006

Région	Nombre de pédiatres en 2006	Population des enfants de 0 à 15 ans en 2005	Nombre de pédiatres pour 100 000 enfants de 0 à 15 ans (densité)	Nombre d'enfants de 0 à 15 ans par pédiatre (desserte)
Ile-de-France	2 071	2 389 781	86,7	1 154
Provence-Alpes-Côte d'Azur	642	891 987	72,0	1 389
Midi-Pyrénées	286	491 940	58,1	1 720
Languedoc-Roussillon	261	461 524	56,6	1 768
France métropolitaine	6 744	12 003 114	56,2	1 780
Lorraine	246	449 169	54,8	1 826
Rhône-Alpes	652	1 221 659	53,4	1 874
Aquitaine	273	551 392	49,5	2 020
Alsace	175	357 963	48,9	2 046
Bretagne	280	591 865	47,3	2 114
Centre	220	481 388	45,7	2 188
Nord - Pas-de-Calais	386	880 179	43,9	2 280
Auvergne	95	229 243	41,4	2 413
Limousin	47	114 199	41,2	2 430
Haute-Normandie	152	372 310	40,8	2 449
Bourgogne	119	297 307	40,0	2 498
Picardie	160	401 424	39,9	2 509
Basse-Normandie	113	284 050	39,8	2 514
Franche-Comté	88	227 124	38,7	2 581
Champagne-Ardenne	101	263 394	38,3	2 608
Poitou-Charentes	116	305 070	38,0	2 630
Corse	17	47 691	35,6	2 805
Pays de la Loire	242	692 455	34,9	2 861

Note : au moment du traitement des données, la population pour la classe d'âge de 0 à 15 ans n'était disponible que jusqu'en 2005.

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 27 : Pédiatrie – Age moyen et indice de renouvellement par région en 2006

Région	Age moyen	% des moins de 40 ans	% des plus de 55 ans	Indice de renouvellement
Bretagne	47,4	25,5	25,4	1,00
Rhône-Alpes	48,3	25,5	31,8	1,25
Pays de la Loire	48	24,8	32,7	1,32
Limousin	47,7	28,7	38,5	1,34
Nord - Pas-de-Calais	48,2	20,8	30	1,44
Haute-Normandie	48,1	22,4	32,4	1,45
Auvergne	49,1	22,1	32,5	1,47
Languedoc-Roussillon	48,6	22,1	34	1,54
Midi-Pyrénées	49,1	20	31	1,55
Champagne-Ardenne	49,1	16,8	29,6	1,76
Basse-Normandie	49,4	19,5	35,4	1,82
Franche-Comté	48,7	16,8	30,5	1,82
France métropolitaine	49,7	18,7	35	1,87
Alsace	49,6	14,8	28	1,89
Poitou-Charentes	48,9	15,6	32,9	2,11
Aquitaine	49,9	18,1	38,7	2,14
Provence-Alpes-Côte d'Azur	50,2	15,7	34,4	2,19
Lorraine	49,9	15,1	34,5	2,28
Picardie	48,9	13,2	31	2,35
Ile-de-France	51,2	16,7	39,9	2,39
Bourgogne	50,5	15,9	39,9	2,51
Centre	50,3	13	37,4	2,88
Corse	51,8	5,6	45,4	8,11

Source : Drees. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

ANALYSE INFRAREGIONALE

Une offre presque exclusivement urbaine – Analyse régionale au 1^{er} janvier 2006

Tableau 28 : Répartition des professionnels du Nord – Pas-de-Calais par type de commune au 1^{er} janvier 2006

Type de commune	Nombre de communes	Population totale	% Population régionale	Nombre de pédiatres	% de pédiatres
Communes urbaines	56	365 259	40,0	384	99,5
Communes périurbaines	0	0	0,0	0	0,0
Communes à dominante rurale	2	876	0,1	2	0,5
Total	58	366 135	40,1	386	100,0

Source : Adeli, Drass Nord - Pas-de-Calais ; Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Les pédiatres n'exercent que dans 3,8 % des communes de la région (58 communes).

La population régionale des enfants de 0 à 15 ans est dépendante d'une offre en pédiatrie presque exclusivement urbaine puisque les pédiatres y exercent à 99,5 %. Seuls 2 pédiatres exercent dans des communes à dominante rurale, Marconne et Hesdin, alors qu'elles rassemblent 4,6 % de la population cible. Ces patients potentiels sont donc obligés de se déplacer vers des pôles urbains pour accéder à l'offre de soins en pédiatrie, tout comme ceux qui résident dans des communes périurbaines et qui représentent 18,6 % des effectifs régionaux.

Desserte par EPCI au 1^{er} janvier 2006

Tableau 29 : Pédiatrie – Densité et desserte par EPCI au 1^{er} janvier 2006

	Nombre de pédiatres pour 100 000 enfants de 0 à 15 ans (densité)	Nombre d'enfants de 0 à 15 ans par pédiatre (desserte)
C. U. d'Arras	112,8	887
C. U. de Lille Métropole	84,8	1 179
C. A. de Cambrai	78,3	1 278
C. A. de Valenciennes Métropole	59,3	1 686
C. A. de Maubeuge-Val de Sambre	56,7	1 763
France métropolitaine	56,2	1 780
C. A. du Calaisis	49,7	2 014
Pays de l'Artois	49,2	2 031
C. A. du Boulonnais	47,9	2 087
Nord - Pas-de-Calais	43,9	2 280
Pays du Boulonnais	36,3	2 753
Pays du Cambresis	33,9	2 950
C. A. de Saint-Omer	33,1	3 022
Pays maritime et rural du Montreuillois	33,0	3 028
C. U. de Dunkerque Grand Littoral	32,3	3 100
Pays du Calaisis	31,4	3 189
C. A. de Lens-Liévin	30,8	3 250
Pays de Sambre-Avesnois	27,2	3 671
C. A. du Douaisis	20,7	4 841
Pays de Saint-Omer	18,7	5 356
C. A. de l'Artois	15,1	6 623
Pays des Sept Vallées	13,6	7 335
C. A. d'Hénin-Carvin	13,6	7 347
Pays du Cœur de Flandre	11,2	8 918
C. A. de la Porte du Hainaut	9,1	11 031
Pays des Moulins de Flandre	0,0	0
Pays du Ternois	0,0	0

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

5 Communautés Urbaines ou Communautés d'Agglomérations sur 14 sont au dessus de la desserte moyenne française. Parmi celles-ci, la C. U. d'Arras se distingue par son nombre important de professionnels ; ce qui permet au Pays de l'Artois de conserver une desserte voisine de la moyenne nationale. *A contrario*, le nombre de praticiens est insuffisant dans la C. A. de Cambrai et plus encore dans celle de Maubeuge-Val de Sambre pour garantir à leur Pays (Cambresis, Sambre-Avesnois) des dessertes satisfaisantes.

Quatre Communautés d'Agglomérations ont des taux de 2 à 4 fois plus faibles que la moyenne régionale. Une partie de l'offre, insuffisante au niveau local, peut se reporter sur des EPCI voisines dont l'offre est supérieure à la moyenne nationale : C. A. de l'Artois, d'Hénin-Carvin et du Douaisis à proximité de la C. U. de Lille Métropole voire de la C. A. d'Arras, C. A. de la Porte du Hainaut à proximité de celle de la C. A. de Valenciennes Métropole et de Cambrai.

L'offre sur le littoral s'approche de la moyenne nationale pour Calais et Boulogne mais repasse en deçà de la moyenne régionale au niveau des Pays.

Le Pays du Ternois qui ne compte aucun praticien est totalement dépendant de l'offre des EPCI voisines (C. U. d'Arras principalement). Il en va de même pour le Pays des Moulins de Flandre, dans une moindre mesure pour le Pays du Cœur de Flandre et pour le Pays des Sept Vallées mais cette fois-ci avec des EPCI voisines (Saint-Omer, Dunkerque, Rang-du-Fliers pour le Montreuillois) dont l'offre est en deçà de la moyenne régionale.

Pôles offreurs et accessibilité

On recense 16 pôles d'offre en pédiatrie qui s'étalent sur 43 communes ; 14 pôles principaux (plus de 5 praticiens) et 3 secondaires (entre 3 et 5 praticiens). Le pôle de Lille regroupe 54,5 % des praticiens de la région (201/369) alors que la population des enfants de 0 à 15 ans résidents de la C. U. de Lille Métropole ne représente que 27,8 % de la population régionale. On peut supposer, en l'absence de données de consommation de soins, que l'offre du pôle lillois est attractive sur les EPCI qui lui sont directement ou même indirectement voisines.

Ces pôles représentent 95,1 % des pédiatres de la région : 19 professionnels travaillent en dehors de tout pôle.

Au niveau des pôles secondaires, le pôle de Carvin avec 3 praticiens n'est pas isolé géographiquement au contraire du pôle de Rang-du-Fliers (4 praticiens) dont est dépendante la majeure partie de la population du Pays du Montreuillois et de celui des Sept vallées, même si cette population peut également compter sur la présence (fragile ?) d'un praticien dans les communes de Marconne et d'Hesdin.

Tableau 30 : Pédiatrie – Pôles offreurs au 1^{er} janvier 2006

Nom du pôle	Nombre de communes	Nombre de pédiatres
Lille	21	201
Valenciennes	2	24
Arras	2	21
Lens	1	18
Dunkerque	2	16
Boulogne-sur-Mer	2	14
Maubeuge	1	13
Calais	1	12
Cambrai	1	10
Douai	2	7
Seclin	1	7
Béthune	1	6
Armentières	1	6
Saint-Omer	2	5
Rang-du-Fliers	2	4
Carvin	1	3
Total	43	367

*Note : les pôles secondaires sont séparés des pôles principaux par les tirets gras.
Source : Adeli, Drass Nord – Pas-de-Calais. Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.*

Tableau 31 : Pédiatrie – Accessibilité de la population régionale aux pôles offreurs au 1^{er} janvier 2006

Nombre de pôles de pédiatrie accessibles en moins de 30 minutes	Nombre de communes	Part de la population régionale (%)
0	152	1,7
1 et plus	1 394	98,4
2 et plus	1 155	93,4
3 et plus	881	85,7
4 et plus	596	69,8

Source : Adeli, Drass Nord - Pas-de-Calais ; Insee ; IGN. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

98,4 % de la population régionale a accès à au moins 1 pôle de pédiatrie, 93,4 % à au moins 2 pôles et 69,8 % de la population a un choix potentiel d'au moins 4 pôles.

A l'inverse, 1,65 % de la population régionale est éloigné de plus de 30 minutes d'un pôle de pédiatrie et 4,93 % sont dépendants d'un seul pôle de soins (en ne comptant pas l'accès à des communes contenant moins de deux praticiens).

Tableau 32 : Pédiatrie – Accessibilité synthétique des EPCI

	Somme des pôles principaux touchés	Somme des pôles secondaires touchés	Total des pôles touchés	Nombre de communes	Indice d'accessibilité
C. A. d'Hénin-Carvin	88	14	102	14	7,29
C. A. du Douaisis	213	33	246	35	7,03
C. U. d'Arras	133	24	157	24	6,54
C. A. de Lens-Liévin	198	36	234	36	6,50
C. U. de Lille Métropole	407	85	492	85	5,79
C. A. de l'Artois	302	57	359	65	5,52
Pays du Coeur de Flandre	171	11	182	41	4,44
C. A. de la Porte du Hainaut	145	6	151	38	3,97
C. A. de Valenciennes Métropole	135	0	135	35	3,86
C. A. du Calaisis	19	0	19	5	3,80
C. A. de Cambrai	80	3	83	22	3,77
Pays de l'Artois	817	111	928	255	3,64
Pays du Calaisis	207	0	207	63	3,29
C. A. de Saint-Omer	55	0	55	19	2,89
Pays des Moulins de Flandre	158	0	158	55	2,87
C. A. du Boulonnais	44	18	62	22	2,82
C. U. de Dunkerque Grand Littoral	50	0	50	18	2,78
Pays du Cambresis	278	6	284	109	2,61
Pays de Saint-Omer	212	0	212	82	2,59
Pays du Boulonnais	144	24	168	74	2,27
Pays maritime et rural du Montreuillois	67	54	121	70	1,73
Pays de Sambre-Avesnois	237	0	237	151	1,57
C. A. de Maubeuge-Val de Sambre	30	0	30	22	1,36
Pays du Ternois	78	0	78	103	0,76
Pays des Sept Vallées	14	36	50	94	0,53

Source : ORS Nord – Pas-de-Calais.

Avec un indice d'accessibilité important, on retrouve en haut du classement les EPCI d'Hénin-Carvin, de Lens-Liévin et du Douaisis, dont les taux de densité et de desserte inférieurs à la moyenne régionale (surtout pour la C. A. d'Hénin-Carvin et pour celle du Douaisis qui en sont très éloignés) sont en partie compensés par des connexions potentielles rapides avec plusieurs pôles offreurs. Avec respectivement 5,52 et 3,97 pôles accessibles par commune, les C. A. de l'Artois et de la Porte du Hainaut compensent en partie leur faible taux de desserte avec notamment le voisinage de pôles importants que sont Lille et Valenciennes. Les Pays en fin de liste des taux de desserte, Pays du Ternois et des Sept Vallées, le sont également pour l'indice d'accessibilité avec moins de 1 pôle en moyenne touché par les communes qui les composent. Une faible partie seulement des communes de ces Pays peut donc accéder rapidement à un pôle, principalement celui d'Arras et/ou de Béthune pour les communes du Ternois et celui de Rang-du-Fliers pour le Pays de Sept Vallées ; ce qui place ce dernier dans une situation plus délicate (atténuée par la présence d'un pédiatre à Marconne) étant donné le faible nombre de praticiens exerçant dans ce pôle.

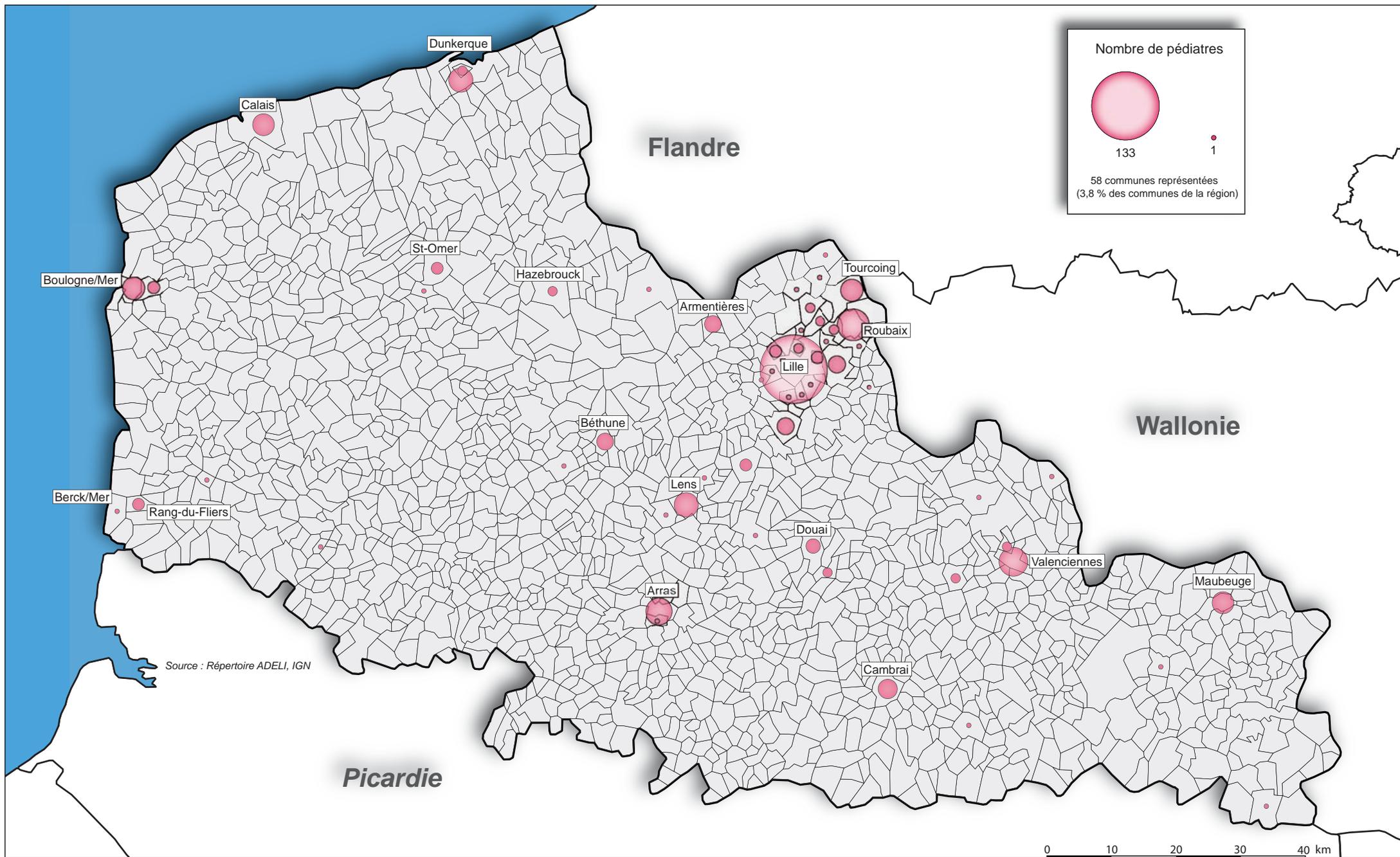
Le Pays du Cœur de Flandre compense également son faible taux de desserte par une accessibilité importante à des pôles situés hors de son territoire. La situation est plus contrastée pour le Pays des Moulins de Flandre (dont les communes accèdent en moyenne à 2,87 pôles offreurs situés hors du Pays) puisque la puissance des pôles offreurs accessibles est globalement inférieure à la moyenne régionale (voir les dessertes autour des agglomérations de Saint-Omer et de Dunkerque).

En plus des communes hors accessibilité, déjà fragilisées, on dénombre 239 communes dépendantes d'un seul pôle de pédiatrie (4,93 % de la population régionale des enfants de 0 à 15 ans). Au sein de ces communes, 40 dépendent du pôle secondaire de Rang-du-Fliers (4 professionnels) ; ce qui représente 0,42 % de la population de référence.

Au final, le cumul de la population qui n'a accès à aucun pôle de pédiatrie en moins de 30 minutes et de la population sous dépendance d'un seul pôle secondaire (celui de Rang-du-Fliers) représente 2,08 % de la population régionale des enfants de 0 à 15 ans.

Pédiatres

Effectif par commune au 1er janvier 2006



Pédiatrie

Accessibilité aux pôles offreurs par commune

